

Edito Message de la Commission Communication

Ce petit Lavaultin est le résumé des moments forts et étapes qui ont jalonné la période de février à mai. Notre site internet (www.lavault-ste-anne.fr), sans oublier les autres relais partenaires, RMB et Le quotidien La Montagne, participe à la communication des événements et des actions qui animent notre commune.



Le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers lavaultois, chères Lavaultoises,

Le budget 2010 a été voté avec des taux d'imposition inchangés pour l'année 2010. Les analyses financières montrent une grande stabilité du budget de fonctionnement tout en ayant enregistré des augmentations nombreuses et diverses telle la facture énergétique alors que dans le même temps les recettes ont diminué.

Néanmoins pour 2010 avec l'ensemble de l'équipe municipale :

- Nous engagerons un plan d'investissement soutenu tout en veillant aux travaux de proximité.
- L'effort en direction des personnes âgées, des personnes en difficultés sera maintenu.
- L'espace scolaire des Trois Champs continuera de retenir notre attention, le dispositif CLAS a été renouvelé.
- Le Legs Paillhou grâce à une gestion saine et rigoureuse continuera de financer les travaux de réhabilitation du patrimoine.

Différentes fiches actions touchant tous les secteurs ont été mises en place permettant d'ajuster au mieux nos prérogatives à vos doléances.

Elles seront évoquées lors de la réunion que nous aurons avec nos délégués de quartier, elles seront discutées, amendées pour coller au plus près à vos attentes.

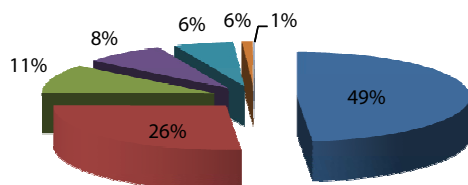
L'été approche à grand pas et à nouveau le Festival Jazz au Fil du Cher viendra réveiller les méandres du Cher et illuminer le pré de Chauvière les 17 et 18 juillet 2010.

Bonnes vacances, Samir Triki, Maire.

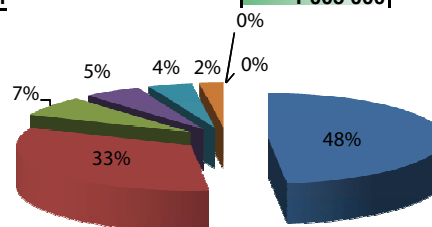
Budget Primitif 2010 voté par le Conseil Municipal

BUDGET DE FONCTIONNEMENT en euros.

Dépenses de foncion.	Montant	%
Charges de personnel	488 300	49%
Charges à caractère gén.	266 120	26%
Autres ch. gest° courante	106 280	11%
Dotation aux amortiss.	77 000	8%
Charges financières	56 500	6%
Dépenses imprévues	10 000	1%
Charges exceptionnelles	800	0%
Total	1 005 000	100,00

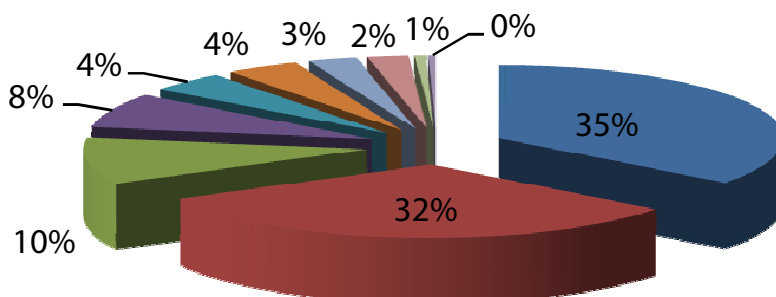


Recettes de foncion.	Montant	%
Impôts locaux	485 724	48%
Dotations et particip°	332 193	33%
Excédent fonct. reporté	72 208	7%
Atténuation de charges	53 000	5%
Pdts de services	40 360	4%
Autres pdts gest° courante	21 500	2%
Pdts financiers	15	0%
Pdts exceptionnels	0	0%
Total	1 005 000	100,00



DEPENSES D'INVESTISSEMENT en euros.

Dépenses d'investis.	Montant	%
Salle polyvalente	55 840	35%
Achat de matériel	50 100	32%
P.L.U.	16 350	10%
Mairie	12 100	8%
Sentiers pédestres	7 000	4%
Ecole des trois champs	6 500	4%
Sécurité	4 360	3%
Cimetière	3 700	2%
Stade municipal	1 000	1%
Accueil de loisirs	650	0%
Total	157 600	100,00



Avis à la population desservie par le réseau d'assainissement collectif

Il vous est rappelé que la compétence Assainissement a été transférée à la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise à la date du 1^{er} janvier 2009. Désormais la facturation de la redevance vous est adressée par cette collectivité. Une première facture vous a été adressée en fin d'année 2009, elle correspondait à votre consommation d'eau se situant entre le 01/09/2007 et le 31/08/2008.

Afin d'harmoniser la facturation sur toutes les communes de la communauté d'agglomération, un réajustement des écarts de facturation s'impose pour conduire à un établissement de redevance calculé sur la consommation de l'année en cours.

Un échéancier de facturation pour les 2 prochaines années sera mis en application pour permettre ce réajustement.

- Juin 2010 : facturation de la redevance portant sur la consommation du 01/09/2008 au 31/08/2009.
- Janvier 2011 : facturation de la redevance portant sur la consommation du 01/09/2009 au 31/08/2010.
- Décembre 2011 : facturation de la redevance portant sur la consommation du 01/09/2010 au 31/08/2011.

Réunion assainissement du 28 avril

Contrôles des installations individuelles

Le 28 avril, une réunion "assainissement" a été tenue par la municipalité et la communauté d'agglomération Montluçonnaise pour informer les Lavaultois possédant un assainissement individuel de la prochaine visite du cabinet HTE pour contrôler, informer et conseiller les propriétaires de l'état de leur réseau privé. Suite à cette visite, un rapport dressant les constats sera alors envoyé aux intéressés.

Récompenses Fleurissement et illuminations



Le 29 avril 2010 : remise des récompenses pour le fleurissement et les illuminations.

Le comité de fleurissement a procédé à la remise des récompenses pour le fleurissement et les illuminations de fin d'année 2009. Au cours de cette manifestation, la municipalité a insisté sur la gestion différenciée de la commune. Elle a rappelé les actions qui vont être menées tout en respectant l'équilibre entre le préservation du patrimoine naturel et son embellissement.

Commémoration du cessez le feu du 19 mars 1962

Ce 19 mars, la FNACA et la municipalité commémorent le cessez le feu du 19 mars 1962.

Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, M. Defreitière le président, et M. Caussanel le trésorier, donnaient lecture des messages de la fédération FNACA. La commémoration du 19 mars 1962 incarne deux valeurs essentielles qui sont partagées par la majorité de nos concitoyens :

- Le Devoir de Mémoire, avec l'hommage qui est dû aux soldats qui sont tombés au service de la France, en Afrique du Nord,
- L'Honneur des hommes qui sont restés fidèles aux institutions de la République aux heures sombres de son Histoire.



Concours de pêche à l'étang de Languistre



Préparation des abords de l'étang par l'association

L'association de pêche de Lavault Sainte Anne vous rappelle l'événement qui aura lieu le 13 juin : Concours de pêche ouvert à tous à l'étang de Languistre.

Inscription sur place à 8h

Tarifs : Adulte 6€ & Enfant 4€

- Concours de 9h à 11h (amorçage autorisé uniquement pendant le concours).
- Remise des lots à 11h30 (chaque participant sera récompensé).
- Vins d'honneur à 12h.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter soit M. Rochelet au 04 70 09 91 04 ou soit M. Martinet au 06 23 41 00 26.

Festival Jazz au Fil du Cher

Saint-Victor, Quainssaines, Lavault Sainte Anne



L'association Adell vous présente le programme du festival 2010 qui aura lieu du 15 au 18 juillet.

- 15 juillet > SWEET MANA - Saint Victor à 20h30.
- 16 juillet > Jazz de Ville - Château de Quainssaines à 20h30.
- 17 juillet > Pistons Flingueurs, Utopic Combo, Haidouti et Gilda Solve au Pré de Chauvière à Lavault Sainte Anne à 18h30.
- 18 juillet > Swing Gadgé, Caroline Jazz Band, Ibrahim Maalouf au Pré de Chauvière à Lavault Sainte à 17h30.

ADELL - Association pour le Développement des Loisirs à Lavault Sainte Anne - Tél. : 04 70 05 40 42 - M. Martinet
La Communauté d'Agglomération Montluçonnaise - Service culturel / Tel : 04 70 08 19 93 - Mme Solmon

Le 30 avril 2010 : Le Rêve du Jardinier

La municipalité a réuni les locataires du "Rêve du Jardinier" pour faire le point sur la saison écoulée et lancée celle de 2010.

Le bilan est plutôt positif : tous les locataires repartent pour cette année et quelques travaux demandés seront réalisées par les services techniques.

Pour 2010, il reste 5 lots à attribuer, si d'autres Lavaultois ou Lavaultoises sont intéressés, ne pas hésiter à contacter la mairie.



Le 12 Mai : Sortie aux Invalides et au Sénat



Sortie aux Invalides et Sénat

Le CCAS avait proposé aux Lavaultois et Lavaultoises de participer à une sortie, visites des Invalides et du Sénat. 40 personnes ont répondu à l'appel. Après avoir longé les endroits mythiques : les quais de Seine, l'Assemblée Nationale, le musée d'Orsay, Le Louvre, La Concorde, ils ont découvert Les Invalides et Le Panthéon. L'après midi, visite guidée du Sénat, le groupe a pu rencontrer notre sénateur Gérard DERIOT et échanger quelques mots avant de profiter d'une séance publique. Tous les participants ont fortement apprécié cette mémorable journée.

Remerciements pour le Téléthon 2009

Le lundi 12 avril une sympathique réception avait lieu en mairie. Celle ci avait pour but de remercier à travers tous leurs bénévoles les présidents d'associations Lavaultoises ayant participé au Téléthon 2009.

C'est en présence de M. Triki, Maire, et de deux adjoints, Christine Roy et Raynald Bonaventure, que chaque association se voyait remettre un diplôme de remerciements.

M. Le Maire devait remercier les associations et bénévoles locaux pour leur implication à la plus importante manifestation caritative nationale et d'insister sur le rôle des généreux donateurs qui ont permis à la recherche de mettre en place des traitements avec des succès forts significatifs.

Rendez vous est pris pour la prochaine édition du Téléthon en décembre 2010.



Chalet Mille pattes

Les vacances de printemps se sont passées dans la bonne humeur au Chalet Mille pattes.

Durant les quinze jours de vacances de Printemps, les habitués du chalet mille pattes ne se sont pas ennuyés, une multitude de choses leur était en effet proposée. La première semaine a permis à tous d'aller au musée de la mine de Noyant d'Allier et de visiter la Pagode ainsi que de s'initier à l'ultimate et au hockey sur gazon. Des activités manuelles sur le thème du printemps ont enrichi des vacances déjà très animées.

La deuxième semaine a été tout aussi intéressante puisque les grands se sont rendus au laser game tandis que les petits sont allés au centre aqualudique. Un douanier contrebandier a clôturé ce séjour où les enfants se sont dits enchantés.



Espace La Charité



Dépôt du permis de construire le 26/02/2010.

Le président de l'association retraite à La Charité, Laurent Christ, remettait les 5 dossiers de permis de construire de la maison de retraite sur le site de La Charité, à Monsieur le Maire de Lavault Sainte Anne. La maison de retraite sera composée d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (70 chambres), d'une unité d'hébergement Alzheimer (14 chambres) et d'un accueil de jour Alzheimer (10 places). Cette restructuration et cette construction de la structure complémentaire respectent les règles d'accessibilité et les règles de sécurité, d'ailleurs chacune des commissions concernées ont émis un avis favorable lors de l'étude du permis de construire, toujours en cours.

Panneaux cartographiques et des bornes thématiques

Le 29 avril 2010 : Inauguration des panneaux cartographiques et des bornes thématiques.

La municipalité, accompagnée du comité de fleurissement et des délégués de quartier, a procédé à l'inauguration des 5 panneaux cartographiques situés au bourg, à Châteaubrun, à Gironne, au Theil et à Beurivage. Ce moment a également permis d'évoquer l'implantation de deux bornes thématiques : une au Lavoir de Gironne évoquant les Lavandières et l'autre située sur la terrasse de la cote du Puat, surplombant le Cher, et vantant ses méandres.



Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



En présence de nombreux élus, des présidents d'association, de Mme Canova et des enfants de l'école des Trois Champs, le 65^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, a été l'occasion de rappeler l'importance de la construction européenne, sur des bases pacifiques, démocratiques et sociales.

Le maire, Samir Triki, a évoqué des notions de solidarité, d'humilité, de tolérance. Notions qui traversent les temps et les siècles souvent mises à mal, qu'il faut défendre et renforcer face aux idées subversives, face aux spéculations à l'origine d'une crise financière, économique et sociale. Force est de constater que le 8 mai 1945 permet de se souvenir, ne jamais oublier et de rester vigilant.

AGENDA

JUIN

- **Mardi 8 juin**
> Conférence Cancer du sein
- **Vendredi 11 juin**
> Tritou'mobile
- **Dimanche 13 juin**
> Concours de pêche à Languistre
- **Samedi 19 juin**
> Fête de l'école

JUILLET

- **Du jeudi 15 au 18 juillet**
> Festival Jazz au fil du Cher
- **Vendredi 16 juillet**
> Course cycliste Ufolep
- **Mercredi 28 juillet**
> Tritou'mobile

- **Mardi 15 juin**
> Collecte déchets verts